

LIVRY PARTICIPATIF

Questionnaire adressé aux candidats - Municipales 2026 - Livry-Gargan

Envoyé le 16/02/2026

Contact : contact@livryparticipatif.fr - livryparticipatif.fr

Objet : Recueil de questions, d'engagements et de positions des candidats sur des thématiques locales (démocratie, transparence, urbanisme, environnement, mobilités, etc.).

Principe : Ce questionnaire comporte des questions ouvertes et des questions fermées. Les questions fermées permettent un tableau de synthèse. Les questions ouvertes permettent une expression libre.

Publication : Les réponses sont susceptibles d'être publiées (avec mention des non-réponses) afin d'informer les habitants. La publication peut inclure des corrections typographiques mineures, sans modification du sens. Les candidats peuvent joindre, s'ils le souhaitent, un lien vers leur programme. Pour toute précision ou rectification avant publication : contact@livryparticipatif.fr.

Date limite de réponse : 02/03/2026 à 23h59.

Identification de la liste

Nom de la liste	Gagnons ensemble
Tête de liste / candidat(e) maire	Céline Altuntas
Contact (mail)	Gagnonsensemble2026@gmail.com
Téléphone	06 51 93 92 03
Site / réseaux sociaux (le cas échéant)	

1) PRIORITÉS, MÉTHODE, PROMESSES VERIFIABLES

A1 - Quelles sont vos 3 axes prioritaires pour Livry-Gargan en 2026-2032 ? Donnez 1 action par axe, avec calendrier prévisionnel de démarrage et résultats attendus.

Développement (réponse libre) :

Dans tous les cas, nous lancerons immédiatement un audit financier, RH et juridique pour connaître l'état réel de la ville et de ses contrats. L'état des lieux sur l'ensemble des secteurs est indispensable avant toute décision. Notre action repose sur des valeurs et des orientations sur 3 axes : ville verte, ville accessible, ville solidaire dans un cadre républicain de liberté, d'égalité et de fraternité.

A2 - Quelles seront vos priorités ou vos actions prioritaires durant les 6 premiers mois du mandat, et quelles mesures concrètes, datées et réalisables, comptez-vous lancer dès votre arrivée pour les mettre en œuvre ?

Développement (réponse libre) :

Notre action dès l'installation du conseil municipal sera de répondre aux questions sociales urgentes, à la crise du cadre de vie et de l'accès aux soins. Les élus installés dans leurs fonctions prendront la mesure de leur programme.

Le socle de notre méthode est la transparence. Nous mènerons donc un audit global de la ville (financier, organisationnel, juridique patrimonial et environnement dont nous rendrons publics les résultats et que nous partagerons les préconisations pour que les Livryens sachent d'où nous partons avant d'engager de nouvelles dépenses. C'est le premier chantier urgent.

Mise à l'arrêt de la bétonisation : signature d'un arrêté de sursis à statuer sur les projets immobiliers les plus denses en attente, et lancement officiel de la procédure de révision du PLUI auprès de Grand Paris Grand Est.

Lancement du plan de sauvetage de la santé : saisine officielle du ministère de la Santé et de l'ARS pour la réouverture avec le retour des activités précédentes de la Clinique Vauban. Parallèlement, plan de relance de l'activité du CNMS Simone Veil. Le lancement de l'étude de faisabilité pour l'implantation du second Centre Municipal de Santé (CMS) à Gargan ne débutera qu'au second semestre.

Propreté et Sécurité : redéploiement des effectifs de la Police Municipale vers des missions d'ilotage (pédestre/vélo) et brigade propreté dans tous les quartiers pour marquer le retour d'une présence humaine rassurante et efficace.

Voici pour les premières mesures, sachant que chaque adjoint va également travailler dans son secteur : culture, sport, éducation, emploi...

2) FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

B1 - Quelle est votre conception du fonctionnement du Conseil municipal ?

Développement (réponse libre) :

Nous nous engageons à respecter les droits de l'opposition et à favoriser des débats de fond sur les grands projets. Les dossiers seront transmis aux élus suffisamment à l'avance pour permettre une analyse réelle. Les séances seront systématiquement retransmises en direct sur les réseaux sociaux pour une accessibilité maximale.

Nous transformerons le bulletin d'information municipale en vrai journal municipal.

B2 - En tant que maire, vous engagez-vous à ce que, dans votre majorité, chaque conseiller municipal conserve une totale liberté de vote, et qu'aucun élu ne soit contraint à voter « par bloc » ?

☐ Oui ☐ Non ☒ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Notre équipe met en œuvre un programme qui sera la base des délibérations du Conseil municipal. Le principe est que l'ensemble des élus partage une solidarité de gestion.

B3 - Vous engagez-vous à ne pas sanctionner un conseiller de votre liste (retrait de délégation / responsabilité, mise à l'écart) uniquement pour un vote divergent ?

☐ Oui ☐ Non ☒ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

L'adhésion à notre groupe repose sur un contrat de confiance avec le maire et les Livryens autour de notre programme. En cas de désaccord sur les orientations majeures, nous privilégierons systématiquement la médiation et la co-construction en commission pour préserver l'unité de la majorité et la clarté de l'action publique. Si un conseiller municipal devait voter systématiquement contre les projets structurants du programme pour lesquels il a été élu, cela signifierait qu'il ne se reconnaît plus dans l'action de la majorité.

B4 - Vous engagez-vous à publier en ligne le règlement intérieur du Conseil municipal ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) : La transparence commence par les règles du jeu. Nous rendrons le règlement intérieur accessible à tous sur le site de la ville dès son adoption, afin que chaque citoyen puisse comprendre comment sont débattues et votées les décisions qui le concernent.

3) TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE OUVERTE

C1 - Vous engagez-vous à rendre publics l'intégralité des postes, fonctions et responsabilités afférents, directement ou indirectement, aux responsabilités du maire et de chaque conseiller municipal (responsabilités et représentations liées au mandat, délégations, organismes, Société d'économie mixte, syndicats, etc.) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C2 - Conseil municipal : dans le cadre de la transparence démocratique, votre liste s'engage-t-elle à publier dans un délai fixe en *open data* (format ouvert, librement réutilisable et exploitable) : **C'est obligatoire**

La liste des délibérations : ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

La transcription des débats : trop cher, le conseil est retransmis ☒ **Oui** ☒ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Les résultats des scrutins : dans le compte rendu du conseil ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Le résultat : de ??? ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Le vote de chaque élu : il est public et dans les Compte rendu ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

La liste des présents/absents et procurations : dans le Compte rendu ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C3 - Vous engagez-vous à organiser la retransmission intégrale des conseils municipaux et de garantir leur pérennité en ligne ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C4 - Vous engagez-vous à créer un agenda public (accessible au public) de toutes les réunions publiques, y compris réunions de riverains, réunions de quartier et balades urbaines ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C5 – Finances : Vous engagez-vous à publier en *open data* (format ouvert, librement réutilisable et exploitable) les éléments financiers suivants : **SUR DEMANDE**

Ensemble des subventions : figurent dans les CR du conseil ☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Ensemble des dépenses, hors marchés publics : ☐ **Oui** ☐ **Non** ☒ **Ne se prononce pas**

Ensemble des marchés publics : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Ensemble des financements, prêts et aides aux tiers, qu'ils soient publics ou privés : _____

_____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Toutes les délibérations sont publiques

Développement (réponse libre) :

[L'argent public appartient aux Livryens. La transparence financière est le seul rempart efficace contre le clientélisme et le favoritisme. Toutes les aides aux associations seront publiées annuellement.](#)

C6 - Quels indicateurs êtes-vous prêts à mettre à disposition des Livryens pendant la durée du mandat ?

Développement (réponse libre) :

C7 - Vous engagez-vous à rendre publics, au fil de l'eau, les travaux et comptes rendus de réunions des instances municipales de démocratie participative ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

[Déjà expliqué plus haut](#)

C8 - Vous engagez-vous à garantir la communicabilité effective des archives historiques, courantes et intermédiaires de la ville conformément au Code du Patrimoine ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

C9 - Vous engagez-vous à garder accessibles sur le site internet de la ville les décisions, arrêtés et délibérations prises au cours du mandat 2020-2026 ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

[En fonction des données disponibles](#)

4) URBANISME ET PLANIFICATION URBAINE

D1 - Quel est votre diagnostic sur le PLUi (Grand Paris Grand Est) appliqué à Livry-Gargan : qu'est-ce qui vous convient, qu'est-ce que vous voudriez changer, et par quelle procédure ?

Développement (réponse libre) :

[Le PLUi actuel, tel qu'il est appliqué à Livry-Gargan, a été conçu comme un permis de construire géant pour les promoteurs. Le diagnostic est sans appel : une densification incontrôlée qui défigure nos quartiers, sature nos réseaux \(assainissement, circulation\) et détruit la biodiversité locale \(abattage d'arbres, imperméabilisation des sols\).](#)

Pratiquement rien ne nous convient : Pratiquement rien dans sa déclinaison livryenne actuelle, car il ne protège pas assez les zones de "poumon vert" privées (jardins, ...) qui font l'identité de notre ville.

Nous souhaitons utiliser les moyens à notre disposition : Une procédure de révision ou de modification simplifiée pour agir vite sur les points les plus critiques (hauteurs et espaces verts) / l'usage du sursis à statuer pour geler les projets immobiliers en cours qui seraient contraires à la future révision, le temps que les nouvelles règles soient adoptées / contrairement à la municipalité sortante, nous organiserons des ateliers par quartier pour que les Livryens contribuent à définir les zones à sanctuariser dans le nouveau PLUi. Nous lutterons également contre la densification à outrance avec de nouvelles constructions de logements qui ne répondent en rien aux besoins des Livryens.

D2 - Quels engagements prenez-vous sur la « respiration » urbaine : cœurs d'îlots, pleine terre, perméabilité, ombrage, îlots de chaleur ?

Développement (réponse libre) :

Nous considérons que la respiration urbaine est vitale pour la santé des Livryens et la biodiversité. Cependant, nous abordons la question de la construction en fonds de parcelle avec discernement et prudence, afin de concilier impératifs écologiques et respect du droit de propriété :

Une régulation qualitative plutôt qu'une interdiction systématique : nous refusons toute mesure dogmatique qui gèlerait brutalement le patrimoine immobilier des particuliers. L'objectif est de passer d'une densification subie à une urbanisation raisonnée. Chaque projet de construction en cœur d'îlot sera étudié au cas par cas.

Critères de constructibilité renforcés : pour garantir la respiration du quartier, l'autorisation de construire sera conditionnée au respect d'un Coefficient de Biotope ambitieux (maintien d'une surface minimale de pleine terre et perméabilité des sols). Cela permet de préserver des "poumons verts" privés tout en autorisant des évolutions architecturales mineures.

Lutte contre la spéculation et protection du cadre de vie : nous serons particulièrement vigilants sur les divisions parcellaires excessives menées par des promoteurs, qui dénaturent l'intimité du voisinage et saturent les réseaux. À l'inverse, nous souhaitons faciliter les projets familiaux (extensions, petits studios de jardin) dès lors qu'ils intègrent une démarche de végétalisation et respectent l'équilibre thermique du quartier.

Sanctuarisation de l'existant public : parallèlement, nous nous engageons à protéger les espaces verts publics existants et à transformer, selon les capacités financières révélées par l'audit, les surfaces bitumées inutilisées en zones de fraîcheur accessibles à tous. Nous exigerons la protection des arbres remarquables.

D3 - Quelle est votre conception des cœurs d'îlot tels que prévus dans le PLUi ?

Développement (réponse libre) :

Le cœur d'îlot comme rempart thermique. Le cœur d'îlot doit rester un espace de pleine terre pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain. Nous souhaitons que le règlement privilégie la plantation d'arbres à haute tige plutôt que de simples surfaces engazonnées sur dalle.

Une protection équilibrée contre la spéculation. Si le PLUi actuel permet parfois une densification excessive, nous utiliserons les leviers de révision pour renforcer la protection des jardins privés les plus denses en biodiversité. Cependant, nous restons prudents et pragmatiques : il ne s'agit pas d'interdire toute évolution de manière dogmatique. Nous favoriserons une approche au cas par cas qui respecte le patrimoine des propriétaires livryens tout en imposant un "droit à la vue" et à l'intimité pour le voisinage.

La préservation des corridors écologiques. Nous considérons les cœurs d'îlot comme des refuges pour la faune locale, nous veillerons à ce que les clôtures et les aménagements prévus dans le PLUi permettent la libre circulation de la petite faune entre les jardins, créant ainsi une véritable trame verte citoyenne.

D4 - Comptez-vous renégocier, dans le cadre du PLUi, les orientations relatives aux cœurs d'îlot ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Nous demanderons le classement des cœurs d'îlot les plus denses en végétation comme Espaces Boisés Classés ou Espaces Verts Protégés pour rendre toute nouvelle construction impossible.

Nous imposerons des règles de pleine terre beaucoup plus strictes dans le PLUi pour décourager les promoteurs de grignoter les jardins.

Nous limiterons les hauteurs de constructions en limite de propriété pour préserver l'intimité et l'ensoleillement des jardins voisins

D5 - Comment entendez-vous répondre aux objectifs de densification tout en assurant la préservation des espaces verts ?

Développement (réponse libre) :

Nous renégocierons les objectifs de densification pour les revoir à la baisse avec la métropole du Grand Paris et GPGE. Livry-Gargan n'a pas vocation à devenir une ville de 60000 habitants.

Avant de construire du neuf, nous recenserons les logements vacants et les bureaux obsolètes pour les transformer en habitations, limitant ainsi l'emprise au sol.

Comme évoqué plus haut, nous imposerons dans le PLUi un ratio de pleine terre très élevé.

Bien que la loi fixe des échéances lointaines, nous souhaitons que chaque mètre carré de jardin perdu en cœur d'îlot soit compensé par la désimperméabilisation d'une surface équivalente d'espace public (parkings, trottoirs inutilisés, stade) à proximité immédiate.

Toute dérogation ou projet de densification sera soumis à une concertation avec les riverains.

D6 - Comment entendez-vous répondre aux objectifs de densification tout en assurant la préservation du patrimoine bâti livryen, incluant les bâtiments déclassés dans le PLUi ?

Développement (réponse libre) :

La densification ne doit pas se faire au prix de l'effacement de notre histoire. Le patrimoine bâti livryen, qu'il soit classé ou simplement remarquable par son architecture pavillonnaire, est un bien commun que nous devons transmettre. Nous lancerons, dès la révision du PLUi, un audit du patrimoine bâti pour ré-inclure dans le périmètre de protection les bâtiments qui ont été injustement déclassés ou "oubliés" lors des précédentes mandatures pour faciliter des projets immobiliers. Nous encouragerons la "densification douce" par la réhabilitation lourde. Plutôt que de raser pour construire du neuf, nous soutiendrons les projets qui conservent la structure patrimoniale tout en augmentant la capacité de logement (aménagement de combles, réutilisation de bâtiments vacants). La municipalité utilisera son droit de préemption de manière stratégique sur les bâtisses d'intérêt historique ou architectural menacées de vente à des promoteurs, afin d'y installer des services publics ou des projets d'Économie Sociale et Solidaire.

D7 - Souhaitez-vous réintégrer dans leur protection patrimoniale les bâtiments suivants :

Pavillon Dionnet ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Castel Guy-Mollet ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Écoles Jacob ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Immeubles du bd Chanzy ☐ Oui ☐ Non ☒ Ne se prononce pas

Gare de l'Abbaye ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

D8 - Quelle importance accordez-vous aux objectifs ZAN (zéro artificialisation nette) ?

Développement (réponse libre) :

Nous avons déjà répondu à cette question plus haut dans le questionnaire. Pour nous, le ZAN est le rempart juridique et écologique qui permettra de rendre à Livry-Gargan son statut de "ville-jardin" et de garantir un cadre de vie respirable pour les générations futures.

D9 - Vous engagez-vous à publier en open data, chaque année, les indicateurs ZAN ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) : __Nous nous réservons le droit du rythme et du lieu de publication ;

__nou

D10 - Avez-vous un ou plusieurs projets urbanistiques pour la commune, et comment comptez-vous articuler ces derniers pour qu'ils ne se contredisent pas avec l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), mais s'équilibrent réellement sur le terrain ?

Développement (réponse libre) :

Nous misons clairement sur des objectifs inscrits dans notre programme : 2 nouvelles écoles, une école municipale des sports, un second CMS, un 5ème collège et un théâtre.

Pour respecter l'objectif ZAN, nous miserons :

Sur une priorité au recyclage urbain. Plutôt que de construire sur les rares espaces naturels ou de pleine terre restants, nous privilégierons le rachat et la réhabilitation de friches commerciales, industrielles ou de bâtiments publics obsolètes. En reconstruisant "la ville sur la ville", nous répondons aux besoins de services publics sans augmenter l'empreinte au sol globale de la commune.

5) ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE ET BIODIVERSITÉ

E1a - Souhaitez-vous réintégrer dans le PLUi la protection environnementale et paysagère des parcs, jardins communaux et alignements d'arbres ? (équivalent minimum séquences paysagères remarquables / Espaces Verts Paysagers et Écologiques)

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

E1b - Souhaitez-vous réintégrer dans le PLUi dans leur protection environnementale et paysagère les espaces suivants ? (équivalent minimum séquences paysagères remarquables / Espaces Verts Paysagers et Écologiques)

Parc Lefèvre : ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Parc de la Mairie : ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Lac de Sévigné : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc Vincent-Auriol : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc Bellevue : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc des friches : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc Georges-Pompidou : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

E1c - Souhaitez-vous intégrer une protection environnementale et paysagère dans le PLUi pour les espaces suivants ?

Parc Georges-Clemenceau : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc du Castel Guy-Mollet : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc Bérégovoy : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas
 Parc Vincent Auriol : _____ ☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

E2 - Agenda 2030 : Vous engagez-vous à rendre public les documents de référence relatif (Objectifs de développement durable – ODD), ainsi que ses mises à jour, et à publier un tableau d'indicateurs de suivi ?

☒ Oui ☐ Non ☒ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) : _Nous examinerons cette question avec les services municipaux en charge du dossier.

E3 - Nuisances (bruit / axes routiers / ferroviaire) : comment entendez-vous garantir la protection de la santé publique au regard des nuisances sonores (axes routiers, ferroviaire, zones pavillonnaires et zones de densité urbaine) ?

Développement (réponse libre) :

Nous engagerons des négociations avec l'État et le Département pour le déploiement systématique d'enrobés acoustiques lors des réfections de chaussée et le renforcement des vitrages.

Saisine d'Île-de-France Mobilités sur le T4 pour une vigilance accrue sur le graissage des rails et l'entretien du matériel roulant pour limiter les grincements en courbe, sources de stress intense pour les riverains et des gestionnaires des chaussées pour résoudre les bruits des plaques en fontes mal fixées.

Limitation stricte des horaires de travaux et contrôle du bruit des chantiers de construction, souvent liés à la densification que nous souhaitons freiner.

E4 - Gestion de l'eau : désimperméabilisation, noues, récupération d'eau de pluie, arrosage sobre, continuité écologique. Quels sites en priorité ?

Développement (réponse libre) :

Les "Écoles Oasis" : Débitumage massif des cours de récréation. Remplacement progressif de l'asphalte par des sols poreux et création de noues paysagères (petits fossés végétalisés) pour recueillir les eaux de pluie directement sur place. Installation de systèmes de récupération d'eau de pluie à grande échelle sur les toitures des bâtiments municipaux attenants pour un arrosage 100% autonome et sobre des espaces verts. Donner la possibilité aux habitants d'installer des récupérateurs d'eau de pluie par une participation financière de la ville.

E5 – Souhaitez-vous mettre en œuvre des mesures visant la préservation de la biodiversité sauvage en ville (faune et flore : oiseaux, chauves-souris, hérissons, pollinisateurs, etc.) ? Comment ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Nous souhaitons tendre vers une adaptation de l'éclairage public (extinction nocturne partielle, détecteurs de présence, baisse de l'intensité) pour protéger les chauves-souris et les insectes nocturnes, essentiels à l'équilibre écologique. Cette mesure se fera en prenant en compte les aspects sécuritaires et en concertation avec les riverains, via des zones tests. Nous sanctuariserons les cœurs d'îlots et les jardins privés via le PLUi pour permettre le passage des hérissons et la nidification des oiseaux, en créant des "passages à faune" dans les clôtures municipales. Nous installerons des nichoirs à martinets et à chauves-souris sur les bâtiments publics et inciterons les promoteurs à intégrer des briques à nichoirs dans les nouveaux projets. Création de "zones de fauche tardive" et « fauche à mi-hauteur » et de prairies mellifères dans nos parcs pour favoriser les pollinisateurs. Nous lancerons des inventaires de biodiversité participatifs. Les Livryens seront invités à répertorier les espèces de leur quartier pour mieux les protéger.

E6 – Souhaitez-vous généraliser une gestion différenciée des espaces verts (fauche tardive ciblée, zones refuges, diversification des strates, limitation des tailles sévères, etc.) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Respect des périodes de plantation et d'élagage.

E7 – Vous engagez-vous à intégrer la biodiversité du bâti lors des opérations de rénovation (protection des gîtes/nids existants, calendrier de travaux, diagnostics, dispositifs de maintien/recréation) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Aide au diagnostic. Encourager la réalisation d'un état des lieux de la biodiversité avant travaux pour identifier les nids actifs. Solutions intégrées. Privilégier, lors des rénovations de bâtiments publics, la pose de nichoirs "intégrés" et le maintien d'accès spécifiques dans les combles. Calendrier responsable. Inciter à une planification des travaux de façade en dehors des périodes de nidification pour éviter la destruction des espèces. Faire des contrôles thermiques des bâtiments. L'objectif est de proposer une assistance technique, en lien avec des associations spécialisées, pour associer les habitants à cette démarche sans alourdir inutilement les chantiers.

E8 – Vous engagez-vous à prévoir, dans les projets municipaux et/ou dans les prescriptions aux opérateurs, des dispositifs tels que : nichoirs intégrés, gîtes à chauves-souris, continuités végétales, toitures/façades végétalisées (lorsque pertinent) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

En complément des réponses déjà données plus haut, notre ambition est de créer des façades végétalisées là où il est possible de les intégrer à étudier avec la consommation d'eau nécessaire, chaque fois que cela est possible.

E9 – Vous engagez-vous à appliquer, pour tout réaménagement significatif (place, parvis, square, grande voirie), une démarche de prise en compte de la biodiversité fondée sur : éviter, réduire, puis compenser en dernier recours ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Le projet doit être conçu pour ne pas impacter les zones de biodiversité existantes. On ne dessine pas une piste cyclable ou un parvis en prévoyant d'abattre un alignement d'arbres sains. On adapte le tracé du projet à la nature existante, et non l'inverse.

Si un impact est inévitable, nous devons le limiter au maximum. Utiliser des techniques de travaux moins bruyantes, respecter les périodes de nidification, et limiter l'emprise au sol au strict nécessaire pour préserver la pleine terre.

E10 – Vous engagez-vous à encadrer les chantiers et opération (ville et opérateurs) pour limiter les impacts sur la biodiversité (périodes sensibles de nidification, protection des arbres/haies, continuités, etc.) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Les réponses ont déjà été données plus haut.

E11 - Politique de l'arbre : comment souhaitez-vous préserver la canopée existante ?

Développement (réponse libre) :

Cela a déjà été expliqué plus haut : recenser et classer systématiquement les arbres remarquables et les alignements d'arbres en Espaces Boisés Classés / renforcer le coefficient de biotope / faire un inventaire et un diagnostic sanitaire complet des zones arborées

E12 - Abattages : quelle doctrine appliquerez-vous (dernier recours, expertise contradictoire, publication des diagnostics, replantation à l'identique vs diversité) ?

Développement (réponse libre) :

Prioriser les soins aux arbres anciens plutôt que l'abattage systématique par "principe de précaution" avec rendu public de ces diagnostics.

E13 - Arbres matures : que mettrez-vous en place pour protéger durablement ce type de patrimoine naturel (sol, racines, chantier, clôtures, suivi sanitaire etc.) ?

Développement (réponse libre) :

La réponse a déjà été apportée plus haut.

E14 – Proposez-vous quelque chose pour le cèdre du Liban (ex RN3 - RD 933), nommé « Arbre de l'Année 2025 ».

Développement (réponse libre) :

Nous engagerons les démarches auprès de l'association A.R.B.R.E.S pour obtenir ce label national, offrant une protection morale et technique supplémentaire. Actuellement trop contraint par le bitume de l'ancienne RN3, nous demanderons au Département de supprimer les surfaces asphaltées inutiles autour de son tronc pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et la respiration des racines. Création d'un aménagement léger et naturel autour de lui pour en faire un point de repère pédagogique, expliquant son histoire et son rôle dans l'écosystème urbain. Nous serons extrêmement vigilants quant aux travaux de voirie liés aux transports en commun en site propre. Notre engagement est clair : aucun aménagement de transport ne doit mettre en péril la santé ou la structure du cèdre. Nous exigerons des dévoiements de réseaux si nécessaire pour épargner ses racines.

N'oublions pas que le cèdre est partie intégrante de notre logo de campagne.

E15 - Vous engagez-vous sur une protection des arbres centenaires de la ville ? Si oui, comment ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

La réponse a déjà été apportée plus haut

E16 - Vous engagez-vous à appliquer, chaque fois que possible, une politique de taille raisonnée des arbres sur la voirie communale ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

La réponse a déjà été apportée plus haut

6) MOBILITES, STATIONNEMENT ET SECURITE ROUTIERE

F1 - Êtes-vous favorable aux orientations du Plan local de mobilité du GPGE en matière de mise en place des 30 km/h sur l'ensemble de la voirie communale ?

☐ Oui ☐ Non ☒ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Nous ne souhaitons pas entrer dans une réponse dogmatique. Nous avons noté l'esprit du Plan Local de Mobilité GPGE, mais nous souhaitons une application intelligente et concertée à Livry-Gargan, plutôt qu'une mesure uniforme sans discernement. Pour les grands axes de circulation, nous souhaitons maintenir des vitesses adaptées (50 km/h) afin d'éviter un engorgement total de la ville. Passer à 30 km/h ne sert à rien si la voirie ressemble à une autoroute. Nous engagerons des aménagements physiques, avec par exemple des chicanes végétalisées chaque fois que cela est possible. Les habitants seront consultés pour identifier les rues où la limitation à 30 km/h est une urgence et celles où elle pourrait créer des reports de trafic indésirables. En tout état de cause rien ne se fera sans la concertation avec les habitants, qu'il s'agisse de la vitesse du stationnement ou des sens de circulation, qui eux aussi seront revus.

F2 - Êtes-vous favorable aux orientations du Plan local de mobilité du GPGE en matière de mise en place, sur l'ex RN3 (RD 933), d'aménagements cyclables la classant comme faisant partie de « l'armature cyclable principale » ?

☒ Oui ☒ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement

(réponse

libre)

:

Nous soutenons l'intégration de l'ex-RN3 dans l'armature cyclable principale du Grand Paris Grand Est, car c'est la seule façon de transformer cette "autoroute urbaine" qui coupe notre ville en deux en un véritable boulevard de centre-ville. Cependant, notre adhésion repose sur quatre conditions majeures : nous refusons les simples bandes cyclables tracées au sol qui sont dangereuses et peu incitatives, l'aménagement cyclable doit être le prétexte à une refonte complète de la voirie, l'armature cyclable ne doit pas paralyser l'accès aux commerces de proximité et aux habitations riveraines et ces aménagements ne doivent pas conduire à une intensification déraisonnée aux embouteillages. Nous veillerons à ce que le plan de circulation maintienne une fluidité nécessaire pour les résidents, tout en décourageant le trafic de transit "sauvage", faire un lien avec les transports en commun. Cela se fera en concertation avec les habitants et les commerçants.

F3a - Plan de circulation : prévoyez-vous la mise en place d'un véritable plan de circulation sur la ville ? incluant l'ensemble des mobilités existantes ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement

(réponse

libre)

:

F3b - Comment ?

Développement

(réponse

libre)

:

Notre ambition est de passer d'une gestion au coup par coup à une vision globale et apaisée de la ville. Pour cela, nous mettrons en place un plan de circulation reposant sur trois étapes clés :

Un diagnostic technique et citoyen partagé. Avant toute modification, nous lancerons un audit complet des flux (voitures, bus, vélos, piétons). Ce diagnostic ne sera pas uniquement le fait d'experts : il sera "partagé" avec les habitants et les usagers via des balades urbaines et des ateliers de quartier, afin d'identifier les points noirs réels (insécurité, nuisances sonores, coupures urbaines).

L'expérimentation de solutions éprouvées. Nous ne voulons pas de projets figés dans le marbre sans preuve de leur efficacité. Nous privilégierons l'urbanisme tactique (aménagements temporaires légers) pour tester des solutions qui ont fonctionné ailleurs : zones de rencontre, sens de circulation modifiés ou sécurisation des abords d'écoles. Si l'essai est concluant et validé par les usagers, il sera pérennisé.

Une concertation permanente sur l'intermodalité. Le plan de circulation doit articuler toutes les mobilités. Nous agissons comme relais auprès d'IDFM pour une meilleure fréquence des bus et la résolution des nuisances du T4. Pour le vélo et la marche, nous prioriserons la continuité et la sécurité des itinéraires existants avant toute extension, en concertation étroite avec les associations de mobilités actives.

F4a - Prévoyez-vous d'exclure l'automobile de certaines parties de la ville ?

☐ Oui ☒ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement

(réponse

libre)

:

Il est difficile aujourd'hui d'envisager ce type de mesure. Les modes de transport alternatifs ne sont pas suffisamment développés et maillés pour envisager cela à court ou moyen terme. En revanche rendre certaines parties de la ville piétonnes de manière saisonnière ou événementielle est envisageable. Plutôt que d'exclure, nous souhaitons transformer.

F4b - Si oui, comment assurerez-vous l'inclusion des personnes dépendant de ce seul type de transport (mobilité réduite, nécessité de transport de charges, besoins quotidiens des riverains tels que courses et livraisons) ? Développement (réponse libre) :

F5 - Vélo : quelles liaisons continues et comment sécuriserez-vous les carrefours ?

Développement (réponse libre) :

_____ en cours de réflexion

F6 - Tram T4 : quelles améliorations demandez-vous ? Pensez-vous intervenir auprès d'Île-de-France Mobilités pour demander un rétablissement de la qualité de service perdue ces dernières années ? Si oui, par quels moyens ?

Développement (réponse libre) :

La baisse de la qualité de service (pannes à répétition, fréquences non tenues, manque d'information, privatisation) n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un désengagement que nous ne tolérerons plus. Le rétablissement des fréquences nominales : Un tram toutes les 6 minutes en heure de pointe sur les deux branches, sans les "suppressions inopinées" devenues trop fréquentes / La rénovation et la fiabilité du matériel : Un plan d'urgence sur la maintenance des rames pour mettre fin aux avaries techniques chroniques / Le renforcement de la sécurité et de la propreté : Une présence humaine accrue en gare et dans les rames, notamment en soirée, pour garantir la tranquillité des voyageurs / Une meilleure coordination lors des travaux : des bus de substitution plus nombreux, mieux signalés et avec des parcours optimisés pour ne pas doubler le temps de trajet. Nous solliciterons, via nos relais départementaux et régionaux, une audition annuelle pour présenter le "Carnet de doléances des usagers livryens".

Nous porterons cette voix au sein de GPGE pour faire bloc avec les autres maires de la ligne (Bondy, Pavillons, Gargan, Montfermeil). Une pression groupée a bien plus d'impact sur IDFM qu'une plainte isolée. Nous soutiendrons logistiquement et politiquement les collectifs d'usagers du T4 pour qu'ils soient reçus à la table des négociations.

F7 - Quelle stratégie proposez-vous pour répondre durablement aux difficultés de stationnement sur la commune, et comment envisagez-vous de repenser globalement la circulation et le stationnement dans les quartiers, sans grever davantage le budget des ménages ?

Développement (réponse libre) :

Nous maintenons la gratuité du stationnement pour les Livryens dans leur quartier de résidence. Nous n'utiliserons pas le stationnement comme une taxe déguisée.

Généralisation d'un macaron gratuit permettant d'identifier les véhicules des habitants et de limiter le stationnement des véhicules ventouses extérieurs à la commune (notamment aux abords des gares du T4).

Dans les secteurs commerçants, nous maintiendrons les zones bleues pour favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces, tout en préservant des places gratuites pour les résidents aux horaires stratégiques.

Négocier l'accès aux parkings de certains bâtiments publics ou bureaux le soir et le week-end pour les riverains des quartiers denses.

Inciter les bailleurs sociaux et les copropriétés à louer leurs places vacantes aux habitants du quartier à des tarifs préférentiels. Obliger les bailleurs à respecter le nombre de parkings lors de la construction. Prévoir des parkings en sous sol.

F8 - Une partie importante du parc social dispose de parkings dédiés, souvent sous-utilisés, les locataires privilégiant le stationnement gratuit sur voirie plutôt que la location d'une place privative. Prévoyez-vous

d'intervenir auprès des bailleurs sociaux ou d'employer d'autres leviers afin de régler ce problème de sous-utilisation de places dédiées ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

[Voir la réponse ci-dessus](#)

F9a - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

F9b - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours si celle-ci entraîne la suppression de l'alignement d'arbres et du cèdre du Liban ?

☐ **Oui** ☒ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

F9c - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours si celle-ci entraîne la suppression de 2 voies de circulation sur l'ex RN3 (RD 933) ?

☒ **Oui** ☒ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Nous sommes favorables au développement des transports en commun performants. Le Tzen 3 a le potentiel de mieux connecter Livry-Gargan au reste de la métropole. Cependant, ce projet doit être au service des habitants et non un facteur de paralysie supplémentaire. La suppression de deux voies de circulation sur l'ex-RN3 (RD 933) est un risque majeur. Si cette réduction de capacité transforme les rues adjacentes (Sévigné, Chanzy, Gutenberg, etc.) en déversoirs pour les voitures cherchant à fuir les bouchons, nous nous y opposerons fermement. Notre soutien est conditionné à une modélisation sérieuse des flux et la priorisation des bus locaux.

Si le projet se réalise, il doit être l'occasion d'une métamorphose complète de la RD 933, en cohérence avec nos objectifs ZAN et de canopée et avoir une consultation citoyenne comme arbitre du projet.

F10 – Création d'une station du T4 à l'angle Marx-Dormoy / Léon-Blum : vous semble-t-elle possible et souhaitable ? Si oui, comment et avec quels appuis ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C'est la plus grande distance entre 2 stations sur la ligne T4. Le T4 doit servir les habitants de Livry-Gargan. Cela correspond à la correspondance des bus 605 et 146. Il faudra travailler avec IDFM.

F11a - Création d'une station de métro à Libération : Cela vous semble-t-il possible et souhaitable ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

F11b - Comment comptez-vous concrètement réaliser ce projet ? Comment tenir compte des conséquences d'une nouvelle station de métro sur les règles d'urbanisme et le stationnement ? Avec quels appuis ?

Développement (réponse libre) :

Souhaitable et faisable. Le quartier Libération est aujourd'hui enclavé. Une connexion au réseau de métro qui passe déjà en souterrain permettrait de désenclaver le bas de Livry, de réduire la dépendance à la voiture et de dynamiser l'économie locale sans défigurer le cadre de vie.

Faisable : À moyen terme. Ce n'est pas un projet que le maire peut décider seul. Cela demande une inscription au SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental). Cependant, la densité de population du secteur et la saturation des axes routiers (RN3) sont des arguments techniques solides pour justifier cette création auprès des autorités organisatrices.

Comment : Financer, dès 2026, une étude de pré-faisabilité technique pour identifier l'endroit le plus cohérent et le moins impactant pour le bâti existant. Identifier et réserver dès maintenant les réserves foncières nécessaires pour l'emplacement de la future station, afin d'éviter que des promoteurs n'y construisent des immeubles, rendant le projet impossible.

L'arrivée du métro ne doit pas être le signal d'une bétonisation sauvage. Nous utiliserons le PLUi pour limiter la densité autour de la station et favoriser un urbanisme de qualité (commerces de proximité en rez-de-chaussée, logements traversants) plutôt que des barres de béton. Pour éviter que le quartier Libération ne devienne un parking géant pour les communes voisines, nous créerons une Zone de Stationnement Réglementée avec priorité absolue et gratuité pour les résidents du quartier.

Nous ne réussissons pas seuls. Nous irons chercher Le soutien d'IDFM pour le financement et l'exploitation, l'appui du Département de la Seine-Saint-Denis, la voix des habitants : Nous lancerons une pétition municipale et des comités de soutien pour montrer à la Région que ce projet est une attente populaire forte et unanime des Livryens

7) SECURITE, TRANQUILLITE PUBLIQUE

G1 - Quelles mesures concrètes (éclairage, médiation, police municipale, prévention, etc.) seront mises en place ? Comment en évalueriez-vous l'efficacité (faits, plaintes, enquêtes de victimation) ?

Développement (réponse libre) :

La sécurité est un droit fondamental. Cependant, nous refusons le discours simpliste qui fait porter toute la responsabilité sur la commune. Il est temps de rappeler une vérité essentielle : la sécurité est avant tout une mission régalienne de l'État. Nous agissons avec la plus grande fermeté auprès du Ministère de l'Intérieur pour exiger un renforcement des effectifs du commissariat de secteur. Il est inacceptable que Livry-Gargan soit le parent pauvre des dotations en gardiens de la paix. Nous clarifierons les missions. À l'État la lutte contre la grande délinquance et les trafics, à la ville la tranquillité publique, le respect des règles de civilité et la proximité. Nous modifierons les missions de la Police Municipale.

Augmenter la visibilité des agents dans les quartiers et les parcs, pas seulement dans les voitures de patrouille avec une présence nocturne et des patrouilles pédestres.

Création d'une équipe de médiateurs de rue formés pour désamorcer les conflits de voisinage, les nuisances sonores et les regroupements nocturnes avant qu'ils ne dégénèrent.

Nous rénoverons l'éclairage public pour supprimer les zones d'ombre anxiogènes, tout en étudiant la possibilité d'utiliser des technologies LED à détection de présence pour respecter la biodiversité et faire des économies.

Renforcer la présence de la prévention spécialisée et des dispositifs d'aide à la parentalité et des éducateurs de rue pour agir à la racine de la délinquance juvénile.

Trop souvent, les municipalités utilisent des statistiques qui ne reflètent pas le ressenti des habitants. Nous mettrons en place des indicateurs vérifiables et quantifiables.

G2a - Quelles mesures opérationnelles comptez-vous mettre en œuvre pour réduire les vols, agressions et incivilités, renforcer la prévention de la délinquance. Par quels moyens ?

Développement (réponse libre) :

[Voir la réponse ci-dessus](#)

G2b - Quelle stratégie de prévention souhaitez-vous développer et quels indicateurs de résultats permettront d'évaluer l'efficacité de ces mesures ?

Développement (réponse libre) :

[Voir la réponse ci-dessus](#)

G3 - Vidéosurveillance : quelle utilisation sera faite du réseau existant ? Comment garantirez-vous la disponibilité des vidéos en cas de plaintes ?

Développement (réponse libre) :

Plutôt que de multiplier les caméras de manière désordonnée comme certains le proposent, nous nous concentrerons sur l'efficacité du parc actuel par un audit technique et un bilan réel de leur efficacité. Trop de caméras sont aujourd'hui obsolètes ou mal orientées. Nous réaliserons un inventaire pour garantir que chaque caméra du réseau est fonctionnelle. Nous établirons une convention de coopération renforcée avec le commissariat. Nous rappelons que la caméra ne remplace jamais l'humain.

G4 - Entendez-vous réaliser un audit opérationnel de la vidéosurveillance (fonctionnement des caméras et du Centre de Supervision Urbain 'CSU') suivi d'évaluations annuelles et rendre public ces documents ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

[Réponse déjà apportée plus haut](#)

G5 - Données liées à la sécurité publique : les données statistiques relatives aux interventions de la police municipale seront-elles mises à disposition en open data ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

[Réponse déjà apportée plus haut](#)

G6 - Nuisances du quotidien (rodéos, dépôts sauvages, feux d'artifice sauvages, tapages) quels dispositifs opérationnels entendez-vous mettre en place pour lutter contre ces nuisances ?

Développement (réponse libre) :

[Réponse déjà apportée plus haut](#)

8) ÉCOLES, JEUNESSE, SPORT, SANTE

H1 - Votre vision et vos engagements sur la carte scolaire en ville ?

Développement (réponse libre) :

La construction effrénée d'immeubles a déséquilibré certains secteurs (comme le centre et le bas de Livry). Dès 2026, nous lancerons une étude prospective sur 10 ans pour anticiper les besoins liés aux nouveaux logements. Nous interrogerons les associations de parents d'élèves. Nous ajusterons les périmètres scolaires pour éviter que certaines écoles ne soient en sureffectif pendant que d'autres disposent de places vacantes. L'objectif est de garantir des classes à taille humaine pour favoriser la réussite de tous les petits Livryens.

Nous défendons une carte scolaire de proximité avec le principe d'un accès à l'école en 10 minutes à pieds.

Le système de dérogations est aujourd'hui souvent perçu comme opaque. Nous établirons des critères de dérogation objectifs et publics (regroupement de fratries, proximité du lieu de travail des parents, parcours de santé spécifique).

La carte scolaire ne définit pas seulement où l'enfant étudie, mais comment le quartier vit. Nous étudierons la possibilité d'ouvrir les cours d'écoles végétalisées le week-end pour les familles du quartier, afin de compenser le manque d'espaces verts dans les zones denses.

Nous veillerons à ce que la carte scolaire ne crée pas de "ghettos scolaires" en mélangeant les zones pavillonnaires et les zones d'habitat collectif dans les périmètres de recrutement.

H2a - 5^e collège : Votre vision et vos engagements sur un 5^e collège à Livry-Gargan et sur la réponse à apporter à la saturation/évolution des effectifs (création d'un collège, extension/rénovation, sectorisation, autres solutions) ?

Développement (réponse libre) :

Notre vision : "Un collégien livryen, un collège à Livry". Nous défendons le droit pour chaque enfant de la commune de suivre sa scolarité dans sa ville. La sectorisation actuelle, qui envoie certains de nos enfants vers des communes voisines, rompt les liens amicaux et complique la vie des familles. Contrairement à la municipalité sortante qui a laissé le foncier disponible aux promoteurs, nous identifierons et réserverons immédiatement un terrain municipal ou intercommunal pour accueillir ce 5^e collège.. Nous engagerons un bras de fer constructif avec le Conseil Départemental pour l'inscription de ce projet au Plan Pluriannuel d'Investissement. Nous ne lâcherons rien tant que la première pierre ne sera pas posée.

H2b - 5^e collège : Vous engagez-vous à organiser une concertation transparente et continue avec les représentants de parents d'élèves, associations concernées, habitants et/ou riverains sur ce dossier (cadre, fréquence, comptes rendus publics) ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Nous créerons une instance dédiée regroupant : les représentants des parents d'élèves (FCPE, PEEP, indépendants), les associations de quartier, des représentants des riverains du site choisi, et des experts en urbanisme scolaire. Ce comité sera associé à chaque étape clé : définition du programme (équipements sportifs, restauration, espaces verts) et suivi du chantier par des réunions trimestrielles.

H3 - Cantine : quels sont vos objectifs (qualité, local, végétarien, lutte contre le gaspillage) ?

Développement (réponse libre) :

Notre priorité est la santé de nos enfants et de nos aînés par une alimentation de haute qualité. Pour y répondre, nous engageons dès 2026 l'étude et la mise en œuvre d'une Régie Municipale de Restauration, bio et circuit court le plus possible.. Cette transition vers une gestion publique directe se fera de manière progressive et responsable :

Qualité et Proximité. La régie nous permettra de reprendre le contrôle sur les approvisionnements afin de privilégier les circuits courts, le bio et les produits de saison.

Maîtrise du temps et des coûts. Conscients de l'investissement initial que cela représente, nous planifierons le déploiement sur plusieurs étapes après l'audit financier, pour garantir un service d'excellence sans fragiliser le budget municipal.

Lutte contre le gaspillage. Ce modèle facilitera l'ajustement des quantités au plus près des besoins et l'éducation au goût, réduisant ainsi les déchets à la source.

C'est un choix politique structurant pour garantir des repas sains, traçables et préparés localement.

H4- Avez-vous d'autres objectifs ou propositions de campagne relative aux cantines scolaires ? Lesquels ?
Comment entendez-vous financer ces projets ?

Développement (réponse libre) :

Installation progressive de panneaux acoustiques et de mobilier insonorisé dans les réfectoires. Un repas calme est un repas mieux digéré et moins propice au gaspillage.

Relocalisation en régie municipale de la production des repas pour une totale maîtrise de la qualité et de la traçabilité.

Comment financer ?

Aujourd'hui, environ 20% à 30% des repas finissent à la poubelle. En ajustant les quantités et en améliorant le goût avec du fait-maison, nous réduisons drastiquement ces pertes.

Nous procéderons à une révision du quotient familial afin de faire baisser les tarifs et une participation symbolique pour les familles les plus modestes.

H5 - Jeunes : quelles propositions sur l'emploi, l'orientation, les stages (partenariats entreprises), et sur les lieux (maisons de quartier) ?

Développement (réponse libre) :

Ouvrir le carnet d'adresse de la ville pour favoriser l'accès des collégiens et des lycéens à des stages auprès des entreprises, artisans et service municipaux de la ville.

Mettre en place du tutorat avec la mission locale auprès des habitants pour conseiller les jeunes dans leur orientation professionnelle

Prendre en charge une partie de la carte Imagin'air

Favoriser auprès des entreprises locales le recrutement des jeunes livryens ...

H6 - Vos projets pour la Clinique Vauban : quelles propositions concrètes avez-vous ? Quelles échéances ?

Développement (réponse libre) :

Pour l'équipe GAGNONS ENSEMBLE, la réouverture d'un pôle Chirurgie, Maternité et Consultations non programmées sur le site de la Clinique VAUBAN est une priorité. Ce site médical avec toutes ses spécialités est pour nous indispensable à la réponse des besoins en matière d'offre de soins.

Cet objectif se couple avec celui de développer et d'enrichir le Centre Municipal de Santé Simone Veil (CMS) de spécialistes divers et de créer, à moyen terme, un second CMS dans le quartier de la Gare.

Par une politique attractive en termes de moyens accordés au CMS (infrastructures matérielles) et aux professionnels médicaux et paramédicaux salariés (conditions de travail).

Nous mènerons conjointement et dès 2026 l'action pour le développement du CMS Simone VEIL et la lutte pour la reprise des activités sur Vauban. Ce ne sont pas les mêmes interlocuteurs ni les mêmes démarches politiques, administratives et financières, ce qui impliquent un calendrier prévisionnel différent.

Pour VAUBAN, citoyens, médecins, personnels de santé et élus mènent cette bataille depuis l'annonce de la fermeture par l'ARS.

Le maire de Livry-Gargan, a lâcher l'affaire, préférant « faire de la publicité » autour de l'implantation d'un cabinet médical, certes utile, mais ne remplaçant en rien un centre de maternité, chirurgie et consultations accueillant les urgences.

Nous sommes très confiants dans la réussite de ce projet de réouverture.

En effet, cinq éléments concourent à son aboutissement :

1°) La détermination et la volonté politique que notre maire, Céline ALTUNAS va déployer, grâce au soutien de la population de Livry-Gargan et des alentours.

2°) Le poids de l'action de la Municipalité, des Sénateurs et Députés de Seine Saint Denis sera considérable. La puissance publique qu'ils représentent permettra de « forcer » les portes des ministères et de recueillir l'écoute de l'Agence Régionale de Santé e.

3°) La situation du site et son potentiel :

Géographiquement très bien situé car au centre du périmètre de l'Hôpital BALLANGER, de MONTFERMEIL et BONDY.

Totalement équipé, ce qui permet une reprise rapide avec peu de travaux.

Conçu comme une antenne publique du Groupe Hospitalier Territorial il répond à des besoins de PROXIMITE, déchargeant les deux maternités saturées, et, permettant l'accueil de personnels médicaux et para médicaux salariés, souhaitant œuvrer dans des structures légères de proximité tels que les maternités de niveau 1.

4°) La propriété des murs relève d'EMEIS, un consortium semi public (CNP, MACIF, MSCF, MGEN...) qui a repris la propriété d'ORPEA. Via la Caisse des dépôts et consignations et la CNP l'Etat joue un rôle considérable dans la surveillance et le contrôle d'EMEIS, qu'il a très largement financé. La reprise de la partie de l'ex clinique Vauban, (pas du centre de rééducation) par l'Etat, dans le périmètre du GHT est tout à fait envisageable. Ceci permettrait de lever des fonds tant pour l'Hôpital que pour la réalisation de son antenne de proximité que sera Vauban.

5°) Enfin, on oppose toujours le manque de médecins et d'anesthésistes, mais dans le cadre d'une structure publique de proximité (maternité de niveau 1), nombre de médecins souhaitant être salariés, nous ont fait connaître leur appétence pour s'installer à Livry-Gargan.

La ré ouverture du site de Vauban demeure donc avant tout une lutte à mener. La reprise dépendra beaucoup du pouvoir politique en place au niveau national. On l'a vu depuis 2023, date de la fermeture, de nombreux gouvernements se sont succédé et les ministres de la santé aussi. Cette instabilité n'est pas favorable aux prises de décisions. Il n'est donc pas possible de déterminer une échéance mais contrairement à ce qui a été fait jusque là, nous agissons sans relâche avec les sénateurs, les députés et les conseillers régionaux jusqu'à ce que l'établissement rouvre. Le maire est également au conseil d'administration du GTH et il a donc des moyens d'intervention.

9) SOLIDARITES, LOGEMENT, CADRE DE VIE

I1 - Logement : votre ligne sur le social / l'intermédiaire, la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation énergétique.

Développement (réponse libre) :

Nous atteindrons les objectifs de la loi SRU par le conventionnement de l'existant et des petites unités parfaitement intégrées au bâti.

Mobilisation et incitation pour louer les logements vacants.

Renforcement des pouvoirs de la Police Municipale pour constater les infractions et engager des procédures de travaux d'office aux frais des propriétaires indécis et marchands de sommeil.

La charte signée avec les bailleurs sociaux et intermédiaires doit être plus contraignante avec un suivi de la mairie sur les troubles de nuisance

Engagements d'actions et de lutte aux cotés des associations de locataires pour obtenir l'encadrement et la baisse des loyers.

I2 - Seniors / handicap : accessibilité de l'espace public, accompagnement, lutte contre l'isolement : quelles actions entendez-vous mener dès la 1re année ?

Développement (réponse libre) :

Mise en place d'un service de transport individualisé (voiture) gratuit pour leur déplacement dans la ville (sur Rendez-vous).
Prise en charge partielle et en fonction des ressources du pass navigo.
Repas bio en régie comme pour la restauration scolaire (portage à domicile)
Navette municipale développée et personnalisée aux creuses.
Aide aux démarches en ligne individualisée (bus France Service).
Réfection du foyer Jean Lebas et exigence de transparence dans l'attribution des logements au Foyer et à l'EHPAD Emile Gérard
Lien avec les associations pour la lutte contre l'isolement des personnes seules.

Accessibilité de l'espace public :

L'espace public doit redevenir bienveillant.

Nous lancerons immédiatement une déambulation avec les associations de personnes handicapées pour identifier les points noirs (trottoirs trop hauts, potelets mal placés, racines soulevant le bitume), engagement de travaux prioritaires sur les axes menant aux pôles de santé, aux commerces et aux services publics pour garantir des cheminements lisses et sécurisés.

Augmentation des capacités du service de portage de repas avec une exigence de qualité (Bio/Local) et lancement du portage culturel (livres, CD, jeux de société) via la médiathèque.

Réintroduire des bancs sur l'espace public (parcs, marchés, trottoirs larges, lac, Chanzy, gare, le long du tram...)

I3 - Vous engagez-vous à intégrer au plan de circulation un plan pluriannuel « piéton à mobilité réduite » et à publier ce plan chaque année ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Dans la mesure des possibilités des services municipaux

I4 - Propreté : quels sont vos objectifs en termes de prévention et d'information citoyenne ?

Développement (réponse libre) :

Prévention et Pédagogie : Nous lancerons des campagnes d'information sur les règles de collecte, les horaires de la déchèterie et de sensibilisation des bons gestes à adopter en matière de propreté urbaine.

Responsabilité : Lutte contre l'incivilité. Nous mettrons en place une brigade « anti-incivilités » pour prévenir, sensibiliser et sanctionner, en dernier recours, les auteurs récurrents

I5 - Des engagements en termes de nettoyage et d'enlèvement des déchets jonchant la voirie et des dépôts sauvages ?

Développement (réponse libre) :

Diagnostic et État des Lieux : Comme pour l'ensemble de nos services, nous réaliserons un audit des moyens humains et matériels alloués à la propreté ainsi qu'un repérage précis des zones par degré de salissure sur l'ensemble de la ville.

Signalement : Nous moderniserons les outils de signalement citoyen pour permettre aux habitants de devenir acteurs de la propreté de leur quartier. En réduisant le délai d'intervention entre le signalement et l'intervention des équipes

Travailler avec GPGE pour augmenter la fréquence du passage des encombrants sur des jours fixes.

Installation de composteurs collectifs dans chaque parc et résidence volontaire. En informant les habitants sur la réduction de leurs déchets, nous diminuons le volume des poubelles de rue. Nous introduirons des poubelles de rues bi-flux.

I6 - Vous engagez-vous à faire appliquer les sanctions réglementaires en matière de déchets sur la voie publique et de dépôts sauvages ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Création d'une brigade « anti incivilités » composée d'agents habilités et assermentés qui procéderont à l'identification des contrevenants et dresseront des amendes administratives

10) CULTURE, PATRIMOINE, IDENTITE DE LA VILLE

J1 - Pavillon Dionnet (lié à l'histoire de Métal Hurlant) : souhaitez-vous réintégrer le pavillon Dionnet dans sa protection patrimoniale ? Quelle est votre position exacte (vente, protection, réhabilitation, usage culturel) et quel montage (commune, mécénat, subventions, etc.) ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Le Pavillon Dionnet n'est pas qu'un simple bâtiment : c'est une pièce maîtresse de notre patrimoine historique et un symbole mondial de la culture graphique et de la science-fiction. Nous nous engageons formellement à réintégrer le Pavillon Dionnet dans le périmètre de protection patrimoniale de la ville. Le projet associé sera travaillé toujours en concertation. Nous repenserons le projet d'implantation de l'IME pour que celui-ci ne soit pas oublié.

J2 - Culture de proximité : pensez-vous augmenter le budget municipal dévolu à la culture ?

☒ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La culture n'est pas une variable d'ajustement budgétaire ou un luxe réservé à une élite. C'est le ciment de notre communauté et un outil puissant de prévention et d'émancipation.

J3 - Pensez-vous augmenter la part de subventions dévolues aux associations culturelles ?

☐ **Oui** ☐ **Non** ☒ **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) : Cela se fera en commission et au conseil

J4 - Quelle part du budget, quels lieux, quelle politique pour les associations, et quels critères d'attribution ?

Développement (réponse libre) :

C'est une commission municipale qui gèrera les dossiers de subventions municipales. Elles seront attribuées en toute transparence, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

J5 - Spectacles vivants : Avez-vous des projets ? Si oui, lesquels ?

Développement (réponse libre) :

Notre ambition première est une programmation de qualité et diversifiée (danse, cirque, théâtre, musique classique et musiques actuelles).

Pour cela, nous construirons une véritable salle de spectacles dotée de tous les moyens techniques et humains nécessaires à la création et à l'accueil des artistes et des compagnies. Elle sera aussi un lieu de vie, d'échanges et de débats, de rencontres et d'ateliers. Tous nos talents locaux pourront également s'y exprimer, aussi bien les artistes émergents que les spectacles associatifs.

Nous voulons également doter notre ville d'un centre d'art qui soit à la fois une école municipale d'arts plastiques accessible à tous, un lieu d'expositions et de résidence pour artistes

J6 - Spectacles vivants : Si oui à la J5, dans un cadre hautement concurrentiel et une conjoncture de fermeture de lieux de spectacles, quels financements, lieux et partenariats envisagez-vous pour viabiliser l'exploitation des lieux ? Comment assurer le transport ou le stationnement du public ?

Développement (réponse libre) :

Comme dit plus haut, pour viabiliser ces lieux, nous en ferons un espace ouvert sur la ville, de convivialité, d'échanges, de débats, de rencontres et d'ateliers. Nous nous inspirerons de ce que fait la MC93 à Bobigny.

Concernant les financements, un budget sera évidemment alloué à la culture et nous ferons des demandes de subventions (voir plus bas).

La construction d'une salle de spectacle nécessitera obligatoirement la création d'un parking dans l'esprit de notre engagement de développement durable et de Zéro artificialisation.

J7 - Quelles actions concrètes prévoyez-vous pour protéger, valoriser et financer l'entretien / la pérennisation du patrimoine local, y compris les bâtiments et sites historiques ?

Développement (réponse libre) :

Notre patrimoine est le témoin de l'histoire de Livry-Gargan et nous avons le devoir de le transmettre. Notre stratégie de pérennisation repose sur une gestion financière rigoureuse et une recherche de financements innovants :

Diagnostic technique et financier préalable. Pour donner suite à l'audit de début de mandat, nous établirons un état des lieux sanitaire et un calendrier de restauration prioritaire de nos édifices et sites historiques. Cela permettra de planifier les investissements sans compromettre l'équilibre budgétaire de la ville.

Ingénierie financière et subventions publiques. La ville se dotera des moyens humains et techniques pour solliciter activement toutes les aides disponibles (Europe, État, Région, Département, Fondation du Patrimoine). Nous voulons maximiser le recours aux subventions publiques pour réduire la charge pesant sur le contribuable livryen.

Valorisation et accès. Au-delà de la pierre, nous valoriserons ce patrimoine par une médiation culturelle moderne (parcours historiques, signalétique, journées du patrimoine enrichies) pour que chaque Livryen puisse se réapproprier l'histoire de sa ville.

Nous mettrons à l'honneur la mémoire de Mme de Sévigné.

Nous protégerons et valoriserons la maison qui a vu naître et prospérer « Métal Hurlant ».

J8 - Avez-vous un projet précis de valorisation économique et/ou culturel d'un ou plusieurs bâtiments sur la commune ? Ce projet garantit-il sa conservation ?

Développement (réponse libre) :

[Voir plus haut](#)

11) QUESTIONS DIVERSES

K1 - Donnez 3 sujets où la mairie décide seule, 3 où l'intercommunalité décide, 3 où le département ou la région jouent un rôle majeur.

Développement (réponse libre) :

Quel est l'intérêt d'une telle question ?

Heureusement que les candidats à l'élection connaissent les prérogatives des pouvoirs publics.

Le Maire y dispose d'un pouvoir de décision propre :

- Les écoles primaires et maternelles
- La Police Municipale et la tranquillité
- L'action sociale

Certains sujets dépassent les frontières de la ville et sont gérés à l'échelle des 14 communes du territoire :

- La gestion des déchets
- L'Urbanisme (PLUi)
- L'Assainissement et l'Eau

Ces collectivités interviennent comme financeurs ou autorités de tutelle sur des projets de grande envergure :

- Les Collèges (Département)

- Les Transports et Lycées (Région)
- La Santé (Région / État via l'ARS)

K2 - Quelle est votre vision pour l'avenir des commerces de proximité qui jalonnent la ville et comment attirer des commerces variés et de qualité ?

Développement (réponse libre) :

Créer un service économique au sein de la collectivité afin de suivre le développement de de notre ville en termes de commerces, d'activités, d'emploi

Recherche de nouveaux commerces pour éviter l'installation d'enseignes identiques et privilégier les métiers de bouche ou des librairies.

Développement des Commerces-Services : Soutien aux conciergeries de quartier de statut ESS qui regroupent plusieurs services : réception de colis, cordonnerie, pressing, et aide aux démarches, créant ainsi des emplois locaux non délocalisables.

Favoriser des commerces zéro déchets et zéro plastique pour avoir une démarche exemplaires de réemploi et de consigne.

Validation et signature

Nom et qualité : _____ Céline ALTUNTAS _____

Date : _____ 02 / __03__ / 2026

Signature : _____ C. ALTUNTAS _____